



# Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Le Crouzet - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mézeyrac - Vourzac



Quand une démocratie  
est malade, le fascisme vient  
à son chevet... mais ça n'est  
pas pour prendre de  
ses nouvelles !  
Albert Camus

[www.sanssacleglise.fr](http://www.sanssacleglise.fr)

Bulletin municipal - Juillet 2024



**Ambulances ROCHE**  
 5 bd Gambetta 43 Le Puy-en-Velay  
  
**04 71 09 04 70**

**POMPES FUNÈBRES COLOMB Rémy**  
**CHAMBRE FUNÉRAIRE**  
 04 71 01 36 22  
 MARBRERIE  
 ARTICLES FUNÉRAIRES  
 6, rue de l'aviation  
 ZAC de l'aérodrome  
 43320 CHASSPUZAC  
 À côté de l'aérodrome



**Au petit Marché**  
 BAR - TABAC - JOURNAUX  
  
 M. Mickaël Soares de Carvalho  
 5, rue centrale  
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
 TÉL. 04 71 02 86 32

**BARBALAT**  
 S.A.R.L.  
  
 Maçonnerie  
 Terrassement  
 Charpente  
 Contact :  
 Champ rond  
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
 Tél. 04 71 08 63 57  
 sarlbarbalat@orange.fr  


**Best-Service**  
  
**DELABRE Pascal**  
 COYAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
 06 86 96 23 37  
 04 71 02 66 65  
 Mail : pascal.delabre4@wanadoo.fr  
 PLOMBERIE  
 CHAUFFAGE  
 SANITAIRE  
 SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN  
 VMC  
 ZINGUERIE  
 MAINTENANCE / ENTRETIEN

• Menuiserie • Porte de garage  
 • Clôture / Barrière • Portail / Portillon  
 • Véranda / Pergola • Mobilier extérieur  
 • Volet • Sol intérieur  
  
 Nettoyage & protection des matériaux Aluminium - Bois - Composite - Métal - PVC  
 • Nettoyage et protection de matériaux Aluminium  
 • Dévernisage, protection, lustrage et protection de matériaux Bois  
 • Nettoyage, protection et ravivage de matériaux Composite  
 • Nettoyage et protection de Métaux  
 • Nettoyage et protection de matériaux PVC  
 Tél. 06 47 48 84 41  
 Mail : brillancemateriaux@gmail.com  


**Traiteur Dance**  
 33 Fbg Saint-Jean - Le Puy-en-Velay 04 71 09 13 90  
 Boucherie - Charcuterie - Traiteur - Restaurateur  
 traiteurdance@gmail.com  
  
**Restaurant le Mirage**  
 Aérodrome de Loudes 04 71 01 46 31

**Le relais des Brocanteurs**  
 Débarasse : cave, grenier...  
 Linge, vaisselle, art populaire, souvenirs, jouets, friperie  
  
**Le relais motards & routards**  
 Restaurant : fête de veau, lentilles, pâtés, tripes, fromages, verveine  
  
 Antiquités - Dépôt vente - Brocante  
 Restaurant - Relais motos voitures - Chambres meublées  
 Ouvert 7j/7, toute l'année 43490 COSTAROS - 04 71 57 80 99 - 06 27 77 30 29  
 Parking privé et fermé christine.mathieu18@wanadoo.fr

**Menuiserie Industrielle du Velay**  
  
 Fabrique de panneaux  
 Menuiseries diverses  
 Industrie funéraire  
 Z.I. Le Martouret  
 43320 Sanssac-l'Église  
 Tél. 04 71 08 60 65 - 04 71 08 60 51  
 Fax 04 71 08 03 87  
 miv.lagarde@wanadoo.fr

**LA BUREAUTIQUE**  
 Photocopie Service  
  
 29, faubourg Saint-Jean  
 43000 Le Puy-en-Velay  
 04 71 09 33 98  
 Rachel La Bureautique  
 la.bureautiquecopie@orange.fr  
 Lundi : 9h-12h / 14h-18h  
 Mardi au jeudi : 8h30-12h / 14h-18h  
 Vendredi : 8h30-12h / 14h-18h  
 • Copie NB/Couleur  
 • Reliure spirale, fer, à chaud  
 • Affiches, Tracts  
 • Rapport de stage  
 • Scan, Mail  
 • Impression clé USB, mail...  
 • Plastification jusqu'au A2  
 • Tampons  
 • Frappe de documents  
 • Carte de remerciement décès

**Bulletin municipal de SANSSAC-L'ÉGLISE**

Édité par la mairie : 6, place de l'église - 43320 Sanssac-l'Église - Tél. 04 71 08 64 43  
 Mail : mairie@sanssacleglise.fr - Site Web : sanssacleglise.fr

**Rédaction, photos, diffusion** : mairie de Sanssac-l'Église - **Chargé de la communication** : Florence Felgines

**Comité de rédaction** : Joseph Boyer, Emmanuelle Chacornac, Marie-Claude Delmas, Claudine Durand, Florence Felgines, Corinne Giraud, Gérard Mazoyer

**Conception, compo, impression** : Design Création - 6, bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 02 80 57

Dépôt légal à parution

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

## Sommaire

### LA MAIRIE

Mot du maire .....	3
État-civil .....	4
Conseils municipaux .....	4
Focus sur les taux d'imposition .....	6

### LA VIE MUNICIPALE

Cérémonie du 8 mai 1945 .....	7
Atelier vitalité .....	8

### LES TRAVAUX

Aménagement place de l'église .....	9
Construction mairie	
Point financier .....	10
Travaux dans la commune .....	12
Notre équipe à la manoeuvre .....	12

### L'ÉCOLE

Projets à venir .....	13
-----------------------	----

### LES ASSOCIATIONS

APE .....	14
Comité des fêtes .....	15
T'cool sans nom .....	15
ASCCL .....	16
ACSE .....	17
Les Amis de Fareyrolles .....	17
Buena Onda .....	18
Fil du Yourzac .....	20
Red Buell Racing .....	22
Yoga .....	24

### L'OPPOSITION

Page de l'opposition .....	25
----------------------------	----

### LA PAROLE EST À VOUS

Plantation d'un arbre .....	26
-----------------------------	----

### LES INFOS PRATIQUES

Bonne pratique de tri .....	26
Vie pratique .....	27

## Mot du maire

Votre nouvelle mairie est ouverte, vous le savez certainement.

Elle a déjà accueilli de nombreux citoyens, soit lors de démarches administratives individuelles, soit à l'occasion du 8 mai, soit lors des élections européennes. Tous reconnaissent que c'est du bel ouvrage. Qu'il n'y a pas de comparaison avec l'accueil dans les précédents locaux. Ceux-ci avaient fait leur temps.

Le personnel aussi s'y retrouve, avec plus d'espace, de lumière. Même si aujourd'hui encore, tous les espaces de rangement et de classement ne sont pas opérationnels, même s'il y a encore plein de petits calages à effectuer, par exemple sur l'éclairage, malgré ces détails, il y a une évidente amélioration de la qualité de vie au travail.

Et alors que les surfaces sont plus grandes, l'éclairage plus généreux, les finances vont s'en trouver allégées par la production électrique photovoltaïque qui est opérationnelle depuis fin avril : en journée, globalement, on produit plus que l'on consomme, et on vend le reste.

L'inauguration dont la date est encore incertaine sera l'occasion d'acter cette réussite et de remercier ceux qui à nos côtés y ont contribué : l'État, la Région et le Département, et de valoriser le travail de ceux qui l'ont réalisée.

Ce sera aussi l'opportunité de montrer que les Sanssacoises et Sanssacois sont tournés vers l'avenir, qu'ils sont dynamiques et que cette nouvelle et belle maison commune, ils la méritent bien.

À nous, élus ou simples habitants, d'en profiter et de prolonger ce dynamisme.

À nous, élus, de poursuivre nos efforts d'amélioration de la qualité de vie quotidienne sur la commune : finir les travaux de Farreyrolles, suivre les nids de poule, fentes et désordres sur nos voies, conclure le montage financier pour les travaux de la place du bourg et lancer les travaux, continuer l'entretien des espaces verts, aller au bout des équipements « cour active et sportive » à l'école, préparer la réfection de la montée de la Pinatelle, installer des panneaux photovoltaïques sur la salle socio pour alimenter les bâtiments communaux, dont l'école, soutenir la bibliothèque, ralentir la circulation à la Croix du Vallat, valoriser l'ancienne mairie pour une nouvelle occupation... et tout cela dans un budget à l'identique et avec des subventions devenues plus chiches.

La liste est longue mais nous ne nous y déroberons pas.

À vous citoyens de nous prêter votre concours notamment par votre participation aux associations locales (CCAS, comité des fêtes, ACSE, bibliothèque, APE, Amalgame, associations des villages, Buena Onda, ACCA, associations sportives...). Ce bulletin rend compte de beaucoup d'entre elles. Que chacun en s'y investissant puisse y trouver son intérêt, son plaisir.

À vous, citoyens, de nous prêter votre concours par le fleurissement de votre « pas-de-porte » comme le font déjà beaucoup d'entre vous, y compris par la confection de décorations de Noël

À vous, citoyens, de nous prêter votre concours contre les actes d'incivisme qui nous font perdre trop de temps et d'argent (décharges sauvages, non-respect des consignes de tri...) ou qui peuvent s'avérer dangereuses (vitesses excessives, stationnements gênants...).

Oui, ensemble, nous continuerons de modeler la commune de Sanssac, avec ses vieilles pierres ou ses nouvelles maisons, ses associations, son école, ses hameaux, son bistrot, ses traditions, ses exploitations, ses assemblées, ses chemins ou ses activités comme un lieu « tout nouveau, tout beau » ou, si vous voulez, « tout feu, tout flamme » où tout sera ordre et beauté, pas forcément luxe, mais calme et quelque peu volupté.

J.-Y. BÉRAUD

## ✓ État civil

### NAISSANCES



- Paolo Alexandre BREMOND, 19 janvier, Sanssac bourg
- Junayd EL JAOUHARI, 19 janvier, Vourzac
- Enzo PEREIRA, 16 mars, Coyac

*Sous réserve des informations communiquées à la mairie au 5 juin 2024.*

### DÉCÈS



- Gilbert PEYRET, 1<sup>er</sup> janvier, Coyac
- Pierre SAVEL, 16 janvier, Lonnac
- Simone SAVEL née Boyer, 19 janvier, Vourzac
- Michel DOUCE, 28 janvier, Vourzac
- René Louis MOULERGUE, 14 février, Sanssac bourg

## ✓ Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://sanssacleglise.fr>

### SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

- 2024-007 : Restitution de la compétence coordination des animations entre les bibliothèques et la communauté d'agglomération
- 2024-006 : Avis sur le projet de révision du PLU de la commune de Chaspuzac.
- 2024-005 : Redevance pour la mise à disposition d'un emplacement sur le terrain communal pour manifestation ponctuelle telle qu'un cirque.
- 2024-004 : Subvention exceptionnelle pour un séjour scolaire du 18 au 20 mars 2024.
- 2024-003 : Avenant 1101 au marché de travaux de l'entreprise Astruc titulaire du lot 12, carrelage / faïence.
- 2024-002 : Annule et remplace la délibération 2023-60 concernant le mandatement des factures d'investissement jusqu'au vote du budget 2024.
- 2024-001 : Adoption du procès-verbal des décisions du 13 décembre 2023.

### SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2024

- 2024-012 : Approbation du compte administratif 2023.
- 2024-011 : Approbation du compte de gestion 2023.
- 2024-010 : Contrat d'assurance des risques statutaires.
- 2024-009 : Temps de travail et organisation du temps de travail suite à la loi des 1 607 heures.
- 2024-008 : Adoption du procès-verbal des décisions du 29 janvier 2024.

### SÉANCE DU 12 AVRIL 2024

- 2024-023 : Sièges de la nouvelle mairie.
- 2024-022 : Approbation du plan de financement prévisionnel concernant les aménagements pour la renaturation du centre bourg et autorisation à solliciter la participation financière auprès du Groupe d'action locale Haute-Loire au titre du programme LEADER, et à l'État au titre du Fonds vert renaturation.
- 2024-021 : Fongibilité des crédits.
- 2024-020 : Budget primitif 2024 de la commune.

# Délibérations du conseil municipal (suite)

2024-019 : Caractéristiques du compte 6232 « Fêtes et cérémonies » de la commune.

2024-018 : Subventions aux associations et CCAS 2024.

2024-017 : Taux des taxes impositions 2024.

2024-016 : L'affectation du résultat 2023.

2024-015 : Adoption du compte administratif.

2024-014 : Annule et remplace la délibération 2024-11 concernant l'approbation du compte de gestion 2023.

2024-013 : Adoption du procès-verbal des décisions du 23 février 2024.

## SÉANCE DU 31 MAI 2024

2024-037 : Électro RG, lot 16, électricité / courants faibles, avenant n° 1.

2024-036 : Lasherme, lot 15, plomberie / chauffage / ventilation, avenant n° 1.

2024-035 : BF Façades, lot 13, façades, avenant n° 1.

2024-034 : Bati Déco, lot 9, plâtrerie / peinture, avenant n°1.

2024-033 : Parrin, lot 8, menuiseries intérieures, avenant n° 2.

2024-032 : Parrin, lot 7, menuiseries extérieures, avenant n° 1.

2024-031 : Arnaudon, lot 6, serrurerie, avenant n° 2.

2024-030 : Charpentiers Casadéens, lot 4, charpente, avenant n° 2.

2024-029 : Arnaud, lot 3, maçonnerie, avenant n° 4.

2024-028 : SDRTP, lot 2, terrassement, avenant n° 1.

2024-027 : Annule et remplace la délibération 2024-22 d'approbation du plan de financement prévisionnel concernant les aménagements pour la renaturation du centre bourg et autorisation à solliciter la participation financière auprès du Groupe d'action locale Haute-Loire au titre du programme LEADER, et à l'État au titre du Fonds vert renaturation.

2024-026 : Réadhésion au groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel piloté par le SDE.

2024-025 : Subventions école concernant le projet pédagogique *Maths'thèque* et le projet *Cours actives et sportives*.

2024-024 : Adoption du procès-verbal des décisions du 12 avril 2024.



## ☑ Focus sur les taux d'imposition

Vous avez sans doute constaté sur vos avis de taxes foncières une hausse du montant à régler : ceci est lié à la hausse de la base par l'État. De son côté, la municipalité, comme elle s'y était engagée, n'a pas augmenté les taux mais a fait le choix de les maintenir à leur valeur actuelle. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez une comparaison des taux des communes comparables à la nôtre en terme de population :

	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non-bâti	Taxe d'habitation
<b>Niveau départemental</b>	36,96 %	65,18 %	10,98 %
<b>Niveau national</b>	35,03 %	49,29 %	12,73 %
<b>Sanssac-l'Église</b>	34,25 %	49,25 %	10,95 %

Comme vous pouvez le constater, les taux appliqués par notre commune sont inférieurs aux taux appliqués par les communes de notre strate.

Si nous modifions l'un de ces trois taux, nous avons obligation de modifier les deux autres. Il faut savoir que la variation des taux d'imposition a certes une incidence sur votre taxe foncière, mais elle impacte aussi le budget communal. En effet, nous percevons chaque année une somme au titre de la dotation globale forfaitaire (DGF). Pour information, voici les montants perçus ces dernières années :

DGF 2020	213 985 €
DGF 2021	212 170 €
DGF 2022	211 648 €
DGF 2023	223 708 €
DGF 2024	229 441 €

Il avait été évoqué une baisse des taux communaux pour palier la hausse de la base d'imposition. Cependant, plusieurs paramètres étaient à prendre en compte :

- Si nous diminuons les taux d'imposition, nous diminuons également le montant de la DGF.
- Le calcul pour la base d'imposition est le suivant : elle est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale qui correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Autrement dit, plus la propriété a une valeur locative élevée, plus le montant de la taxe foncière est important. Ainsi, une baisse des taux d'imposition bénéficierait surtout aux plus gros propriétaires.
- Baisser le taux municipal équivaldrait à faire économiser à la majorité des habitants de Sanssac tout au plus 10 € par mois et diminuerait la dotation budgétaire de plusieurs milliers d'euros.
- Notre collectivité n'a ni la vocation ni les capacités à compenser les hausses décidées par l'État, surtout quand nous sollicitons des subventions pour les investissements de la commune.

C'est en prenant en compte tous ces éléments que la municipalité a fait le choix de maintenir les taux actuels afin que chacun en bénéficie (riches et moins riches), en entretenant les voiries et en améliorant le cadre de vie. Le budget 2024 a donc été élaboré dans cette optique : que la hausse des taux d'imposition décidée par l'État bénéficie à chacun en remettant l'argent dans le domaine public au service de l'ensemble de la population.

*Emmanuelle CHACORNAC, adjointe aux finances*

## ☑ Bienvenue à Maxime !

Maxime a rejoint, depuis début avril, notre équipe technique. Ce jeune homme de 30 ans a déjà une expérience significative en tant qu'agent technique, ce qui est un atout considérable.

Il connaît le métier et ses compétences lui ont permis d'être autonome très rapidement.

Rigoureux, volontaire, il est efficace et vous l'avez peut-être vu œuvrer dans la commune.

Maxime a su trouver sa place auprès de Gilles et le duo fonctionne à merveille. Une belle complicité est née et Gilles se sent de nouveau épaulé. Une certaine sérénité est enfin retrouvée au sein de notre équipe technique.



# Commémoration du 8 mai 1945

## LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MICHEL-PIGNOL S'INVESTISSENT PLEINEMENT

Chère Kitty, il fait une chaleur torride, tout le monde étouffe et cuit, et par ces températures, je suis obligée d'aller partout à pied. C'est maintenant que je me rends compte comme on est bien dans le tram, mais ce plaisir nous est défendu à nous les juifs ; nos pieds doivent nous suffire.

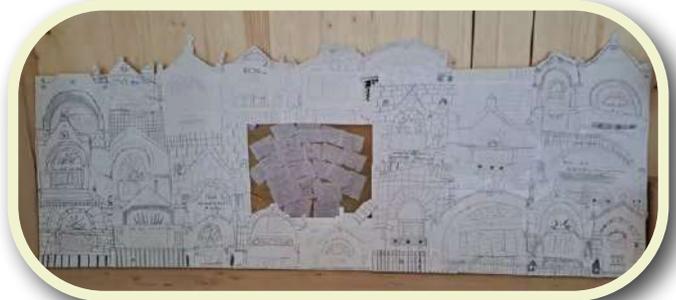
Certaines personnes se comportent encore gentiment : le conducteur du petit bateau, sur le quai Jozef Israëls, nous a pris tout de suite quand nous lui avons demandé de traverser. Ce n'est pas la faute des Hollandais si nous les juifs, nous avons tant de misères.



En ce 79<sup>e</sup> anniversaire de la commémoration du 8 mai 1945, Charline, Mailine et Mélie ont partagé quelques passages de la bande dessinée *Où est Anne Frank !* Cette œuvre rend hommage à l'histoire d'Anne Frank tout en établissant des parallèles avec le monde actuel.



À la suite de cette participation active, le jour de la commémoration, les élèves ont remis à la mairie le fruit de leur travail au travers d'une fresque illustrant leur interprétation du monument aux morts de la commune. Que cette implication puisse être un signe d'espoir, un rayon de soleil dans un ciel actuellement bien sombre ! Merci aux élèves et aux équipes pédagogiques.



**Message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.**

Il y a 79 ans, le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La France, qui avait surmonté l'occupation et l'esprit de collaboration, célébrait la victoire dans un élan de joie et de soulagement, malgré la douleur des pertes subies. Ce jour-là, le général de Gaulle, symbole de la résistance depuis 1940, proclamait la victoire au peuple français.

La victoire n'effaçait pas les souffrances de la guerre : les ruines, les morts, les exactions de l'occupant, et les victimes des bombardements. Les premiers cris de la Libération résonnaient dans un silence lourd de deuil, rappelant les horreurs des camps de concentration et d'extermination, ainsi que les victimes de la déportation politique et raciale.

En ce jour de commémoration, la France rend hommage à tous ceux qui ont combattu : les résistants, les combattants des Forces Françaises Libres, les alliés, et les civils innocents. La mémoire de ces événements est un héritage collectif qui continue de guider le pays.

La guerre a éveillé de nouvelles ambitions pour la France : une ambition politique avec l'établissement de la démocratie, une ambition sociale avec la création de la sécurité sociale et l'accès à l'éducation pour tous, et une ambition économique visant à reconstruire et à assurer l'indépendance et la prospérité du pays. La construction européenne était déjà perçue comme nécessaire pour la paix et la stabilité future de l'Europe.

Depuis 79 ans, cette mémoire vivante nourrit la conscience collective française. Elle rappelle les sacrifices et les leçons de l'histoire, et continue d'inspirer les générations actuelles et futures. En célébrant cette mémoire, la France réaffirme son engagement envers les valeurs de la République et de la liberté.

Vive la République ! Vive la France !



## ✓ Atelier vitalité

Après 6 séances de 2h30, l'atelier vitalité s'est terminé le 4 juin dans une ambiance très festive.

Quelle belle aventure pour ses participants. C'est un groupe toujours très investi, rempli d'énergie, je devrais dire de VITALITÉ, qui s'est retrouvé tous les mardis après-midi à la salle socioculturelle en compagnie d'Isabelle, l'animatrice de cet atelier.

Bonne humeur, rigolade, dynamisme étaient au rendez-vous et chaque séance se terminait par un moment de convivialité autour d'une collation bien méritée.

Arthur, en photo, a pris part à la première séance et une chorégraphie a rythmé le début de certaines autres séances !! Bravo à nos 2 Cloclos locaux et à leurs Clodettes !

Cet atelier vitalité a permis de mettre en avant les thèmes proposés au cours d'autres ateliers (nutrition, sommeil...). Cette mise en bouche va nous permettre de faire des choix pour l'avenir.

**Rendez-vous pour la rentrée : les ateliers «équilibre»** vont débiter à compter du mardi 17 septembre à 14h15, toujours à la salle socioculturelle ; ces ateliers auront lieu tous les mardis pendant 12 semaines.

**Si vous êtes intéressés** pour participer à cet atelier, merci de vous faire connaître en mairie en téléphonant au 04 71 08 64 43 ou en adressant un mail à [mairie@sanssacleglise.fr](mailto:mairie@sanssacleglise.fr)

### LES ATELIERS EQUILIBRE : N'AYEZ PLUS PEUR DES CHUTES ET GARDEZ L'ÉQUILIBRE !

#### Pourquoi ?

- Maintenir ou retrouver une façon de se mouvoir avec aisance et prévenir la perte d'équilibre.
- Apprendre à se relever du sol après une chute et réduire la crainte de tomber.
- Donner l'envie de reprendre ou de conserver une activité physique, dans une ambiance conviviale et décontractée.

#### Pour qui ?

Toute personne à partir de 55 ans.

#### Où ?

Dans notre commune, à la salle socioculturelle.

#### Comment ?

- Les ateliers sont organisés en 12 séances hebdomadaires de 1 heure par groupe de 10 à 14 personnes.
- Une participation financière de 10 euros pour l'ensemble des 12 séances.
- Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des personnes certifiées, avec une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

#### Les ateliers :

Séance 1 : séance test pour connaître sa propre maîtrise de l'équilibre.

Séances 2 à 11 : 10 séances d'activités physiques adaptées à chacun.

Séance 12 : séance test pour mesurer l'évolution des capacités de maîtrise d'équilibre et de condition physique.



## Aménagement de la place de l'église

Maintenant que la nouvelle mairie est achevée, il est temps d'aménager la place de l'église.

Le centre-bourg est constitué majoritairement de bâtiments anciens à usage d'habitation avec très peu d'espaces extérieurs privatifs. Les voies sont étroites avec des difficultés de circulation et de stationnement. Au centre de la place se situe l'église Saint-Symphorien faisant face à la nouvelle mairie.

L'aménagement de la place de l'église devra permettre de régler la cohabitation des stationnements des résidents, des circulations automobiles et la circulation piétonne. Cette place, aujourd'hui, est sans forme et d'aspect rebutant. Ces travaux d'aménagement sont d'autant plus nécessaires que l'église a été rénovée et que la toute nouvelle mairie vient d'y être construite. Ces travaux sont estimés à 512 977,75 €. Comme pour la construction de la mairie, nous sollicitons l'aide des différents partenaires pour subventionner les travaux.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez le récapitulatif des aides demandées :

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL		
Aides publiques sollicitées		
	Nom du/des financeur(s)	Montant
Région	Région AURA	150 000,00 €
Département	CAP 43	20 000,00 €
État	DETR 2024	98 177,00 €
État	Fonds Vert	25 274,90 €
Fonds européens	Leader	25 274,78 €
<b>TOTAL aides sollicitées</b>		<b>318 726,68 €</b>
Autofinancement (dont emprunts)	37,87 %	194 251,07 €
Contributions privées		
Recettes		
<b>TOTAL ressources du projet</b>		<b>512 977,75 €</b>

Les subventions sont moins importantes que pour la construction de la mairie mais avec le retour de la TVA du chantier précédent, nous serons en mesure de financer les travaux sans avoir recours à un emprunt supplémentaire. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'avancement du projet. En attendant, voici une projection de ce qui est envisagé :



Emmanuelle CHACORNAC, adjointe aux finances

## ✓ Construction de la mairie - Point financier (suite)

La construction de notre nouvelle mairie est achevée. Il est temps de faire un bilan financier à l'heure où les  $\frac{3}{4}$  des factures sont désormais réglées.

La mairie a une valeur de 1 112 346,40 € mais en déduisant les subventions et la TVA récupérée, la mairie coûte à notre commune 333 807,47 €, montant financé par l'emprunt contracté sur 20 ans à un taux de 1,20 %. Rapporté au nombre d'habitant de la commune, cela représente pour chaque Sanssacois, 13,90 € par an sur cette période.

Ce bilan est dressé au 11 mai 2024 et des avenants devraient intervenir, en plus ou en moins, mais la facture totale ne devrait guère évoluer. En revanche, nous récupérerons également de la TVA sur 2024, ce qui viendra diminuer encore un peu le reste à charge de la commune. Le bilan définitif paraîtra dans un prochain bulletin une fois l'opération financièrement achevée.

### SITUATION FINANCIÈRE ARRÊTÉE AU 11 MAI 2024

TRAVAUX		
Désignation	Factures réglées	Montant du marché
LOT 1 : Démolition	30 496,54 €	31 114,68 €
LOT 2 : Terrassement - Réseaux	18 056,92 €	31 200,00 €
LOT 3 : Maçonnerie	282 190,36 €	293 282,20 €
LOT 4 : Charpente bois - Couverture - Zinguerie	60 063,35 €	62 011,84 €
LOT 5 : Étanchéité	11 957,78 €	21 331,54 €
LOT 6 : Serrurerie	- €	21 220,08 €
LOT 7 : Menuiserie extérieures	43 495,44 €	71 435,45 €
LOT 8 : Menuiseries intérieures	- €	92 299,57 €
LOT 9 : Plâtrerie - Peinture	54 817,55 €	72 320,63 €
LOT 10 : Isolant en mousse projetée	9 247,80 €	9 627,97 €
LOT 11 : Chappes flottantes autolissantes	5 085,67 €	5 295,84 €
LOT 12 : Carrelages - Faiences	25 676,76 €	28 416,96 €
LOT 13 : Façades	- €	13 751,28 €
LOT 14 : Ascenseur	19 383,27 €	21 348,00 €
LOT 15 : Plomberie - Chauffage - Ventilation	44 849,01 €	81 279,58 €
LOT 16 : Électricité	20 168,46 €	98 319,43 €
	<b>625 488,91 €</b>	<b>954 255,05 €</b>

ACQUISITION PARCELLE	
Désignation	TOTAL
Rachat de la parcelle	41 631,81 €
Bilan de gestion immeubles acquis	298,52 €
	<b>41 930,33 €</b>



**DESIGN | GRAPHI**  
**CRÉATION | COULEURS**

AGENCE DE COMMUNICATION  
IMPRIMERIE

6 BD JOFFRE - 43000 LE PUY-EN-VELAY  
04 71 02 80 57  
LEPUY@DESIGNCREATION.FR



# Construction de la mairie - Point financier (suite)

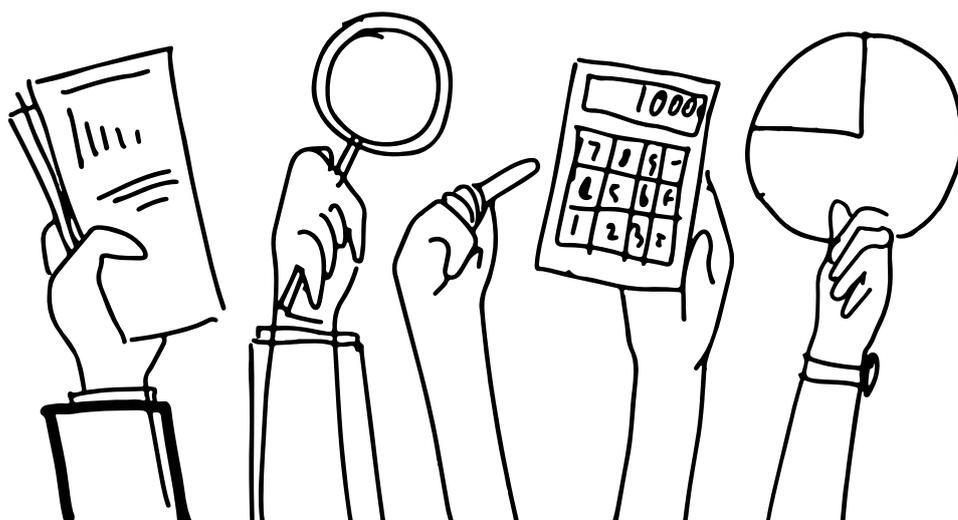
ÉTUDES - CONSEILS - ASSISTANCE - CONTRÔLE	
Désignation	Factures réglées
SPL DU VELAY	54 306,64 €
APAVE	8 352,53 €
CDGFPT 43	240,00 €
MÉRIGEON	7 531,41 €
LET'S GO ARCHITECTES	41 169,08 €
AVP	13 277,19 €
GÉO DIAG	2 480,00 €
SCOPING	3 124,80 €
SIC INFRA	3 925,20 €
MASSARDIER	996,00 €
ARCHIGRAM	9 760,80 €
HUIS 43	387,60 €
SABADEL MICHEL	9 829,30 €
ORANGE	1 119,60 €
ENEDIS	1 591,20 €
	<b>158 091,35 €</b>

DÉPENSES	
FACTURES DÉJÀ PAYÉES	825 510,59 €
TRAVAUX RESTANT À RÉGLER	328 766,14 €
<b>TOTAL DE L'OPÉRATION</b>	<b>1 154 276,73 €</b>

RECETTES	
SUBVENTIONS PERÇUES	484 615,89 €
SUBVENTIONS À PERCEVOIR	233 629,11 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>718 245,00 €</b>
RÉCUPÉRATION TVA	102 224,26 €

<b>RESTE À CHARGE COMMUNAL</b>	<b>333 807,47 €</b>
--------------------------------	---------------------

Emmanuelle CHACORNAC, adjointe aux finances



## Travaux

Chaque année, la commune de Sanssac-l'Église consacre un budget conséquent à la réfection et à l'entretien des voies de circulation.

En 2023, des travaux se sont effectués à Vourzac, mais leur continuité a été suspendue en raison de l'investissement que nous avons mis à la traversée du Zouave.

Autre projet qui était suspendu depuis des années, c'est celui des rues de Farreyrolles en raison du projet d'assainissement du vieux village. La direction de l'eau et de l'assainissement a donc engagé les travaux en cette année 2024, nous permettant ainsi d'envisager la réfection des chaussées dans la foulée.

À ce jour, les conduites d'eau potable ont été renouvelées avec optimisation de la défense incendie. Un réseau d'eaux usées a été créé ainsi qu'un réseau d'eaux pluviales. Les réseaux secs (électricité, éclairage public et télécommunication) ont aussi été enfouis. EGEV a desservi ses usagers par branchement de la desserte en électricité, mais les nouveaux lampadaires ne seront installés sur les socles en attente qu'après achèvement du revêtement. En ce qui concerne Orange, si les gaines sont aiguillées, le passage de la fibre relèvera de sa propre programmation, et comme à Lonnac, il faudra attendre pour ôter les poteaux de desserte aérienne.

Le revêtement ne pourra être effectué qu'à l'automne, l'entreprise Colas ayant pris du retard en raison de la météo du printemps.

Une autre voie à traiter assez rapidement est la rue Louis-Martin, entre la rue des Combelles et la rue du Moulin, dont la chaussée se dégrade rapidement. Des devis ont été demandés mais nous avons aussi demandé aux entreprises d'étudier le problème des fissures dues au retrait d'un enrobé spécifique à la croix du Valla, la rue des Champs et la rue de la Vialle.

Ce type de retrait est normalement traité par des entreprises spécialisées avec

des bitumes particuliers, mais les prestataires sollicités nous proposent d'autres solutions. Nous les attendons en espérant aussi pouvoir intervenir à l'automne.

Les pluies diluviennes n'ont pas non plus épargné nos chemins et certaines coupes d'eau n'ont pas résisté. Elles devront être restaurées, consolidées et les ravinements comblés par nos agents techniques qui se sont attachés à désherber les villages et les bords de route avant de boucher de nombreux nids-de-poule.

Un inventaire des dégradations a été établi sur l'ensemble de la voirie, ainsi qu'un ordre prioritaire, afin d'établir un calendrier des travaux à budgéter chaque année.



## NOTRE ÉQUIPE TECHNIQUE À LA MANŒUVRE



Au cours de ce premier semestre, l'organisation du travail de l'équipe des employés municipaux n'a pas été facile, la pluie entravant, comme partout, les chantiers extérieurs. Par contre, la neige qui est peu tombée et de façon un peu capricieuse, n'a pas beaucoup mobilisé.

Le gros des chantiers extérieurs a consisté dans le curage des fossés du côté d'Eyssac, Lonnac et de Driaudes. Deux chemins sujet à fréquentes détérioration ont été consolidés par du béton, sous Eyssac et entre Driaudes et la Plaine.

Et dans la dernière période, c'est la course à l'herbe dopée par les pluies incessantes qui a mobilisé, surtout le long des voies communales, pour la visibilité et la sécurité.

Enfin, et cela a aussi requis de leur temps, l'équipe a apporté un concours précieux au déménagement et surtout aux travaux annexes que l'installation dans les nouveaux locaux a nécessité et nécessite encore un peu.

## PROJETS À VENIR

**Projet prévention du harcèlement** : sur la prévention du harcèlement à l'école. Les enseignants bénéficient de formation dans ce domaine. Les élèves sont sensibilisés : journée du harcèlement le 9 novembre, et actions faites en classe depuis le début de l'année et sur toute l'année.

**Projet égalité Fille-Garçon : travailler sur les stéréotypes filles/garçons en partenariat avec le CIDFF43** en partant :

- 1) **de postulats : les filles réussissent moins ou s'orientent moins en sciences, en maths que les garçons.** Les enseignants favorisent-ils cela malgré eux ? Les élèves n'imaginent pas du tout que les filles et garçons puissent faire les mêmes métiers...
- 2) **de relevés d'indicateurs** par le biais d'observations qui ont été réalisées par les enseignants et des formateurs du CIDFF. Ils ont porté sur l'occupation et les activités des élèves dans la cour de récréation, leurs relations et les interactions en classe, hors classe, en accueil... Un autre portait sur les lectures proposées par les enseignants, enfin, un dernier sur les vêtements portés. Ces observations ont été analysées avec l'aide du personnel du CIDFF et Joëlle BRAUENER, docteur sociologue spécialisée en étude de genre, lors de journées de formation pour tout le personnel de l'école. Ces journées de formation nous ont permis de réfléchir à ce qui pourrait être mis en place à l'école (fonctionnement de cours, de jeux, de cantine, de classe...)
- 3) **Une intervenante en littérature de jeunesse est intervenue en conférence**, hors temps scolaire, pour toutes les familles.

**Projet CNR : notre école, faisons-la ensemble**

Des projets peuvent bénéficier d'un soutien financier de la part de l'Éducation nationale dès lors qu'ils visent à améliorer la réussite des élèves. Ils peuvent se rapporter à tout ou partie des trois dimensions fondatrices de la politique éducative (excellence, égalité des chances et bien-être).

- Dans ce cadre : nous avons engagé un projet d'aménagement de la cour de récréation pour multiplier et diversifier les activités offertes aux élèves, cela sur le temps de garderie et de récréation, afin de les occuper au plus près de leurs besoins et envies, favoriser le vivre ensemble et donc diminuer les situations de conflits et harcèlement. Ce projet est mené en concertation entre enseignants, mairie, parents élus, élèves et personnel communal ATSEM : ce projet a été refusé mais sera reconduit modifié.
- Nous avons pensé un autre projet intitulé *Maths'thèque* qui est un projet favorisant l'apprentissage des mathématiques par la manipulation, l'utilisation de matériel pédagogique adapté aux concepts visés et traversant tous les cycles (de la PS au CM2). Une trentaine d'activités seront classées et rangées dans un meuble uniquement réservé à cet usage. Des tablettes (au nombre de 5) viennent compléter les activités possibles : ce projet, évalué à 4618 euros) a été validé par l'inspection académique.

**Projets de classes**

Présentés par les enseignantes lors de la réunion de rentrée. Natation : GS/CP, CE/CM. USEP : programmation à l'année. (Tchouk, Sarbacane), ART : Recraie ta récré.etc.

**Site d'école pour tous et ENT CM1/CM2**

Toutes les actions des élèves et informations utiles se trouvent sur le site sous forme de publications et d'onglets fixes. Penser à s'inscrire par mail pour recevoir les notifications.

**Projet Cour active**

Un dernier projet, d'aménagement sportif dans la cour d'école, a été déposé récemment auprès de l'Agence nationale pour le sport (insfraspport) ; à ce jour, il est éligible, nous attendons la réponse. Ce serait un parcours d'équilibre (poutres, ponts, échelles flottantes) et une table de ping pong.

**Séjour à Lyon**

Les élèves du CE1 au CM2 ont pu passer trois jours à Lyon pour vivre ensemble ailleurs et autrement. Apprendre autrement en allant au musée, en déambulant dans les rues à la recherche d'histoires, d'Histoire et d'Art !.





L'année de l'association des parents d'élèves de l'école de Sanssac-l'Église se termine avec la kermesse prévue le vendredi 28 juin.

Tout au long de cette année, nous avons organisé différentes manifestations ouvertes aux habitants de la commune comme la bourse aux jouets, la vente de pizzas ou de brioches, le carnaval des enfants et le marché de printemps.

D'ailleurs, nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont participé à ces événements : habitants de la commune, parents, grands-parents, maîtresses, ATSEM, personnel de la mairie... Nous remercions aussi le Conseil départemental qui nous a accordé une subvention de 400 € pour notre traditionnel marché de printemps.

- le voyage scolaire à Lyon a été financé à hauteur de 100 € par enfant pour un total de 4400 € ;
- des sorties cinéma, musée... ;
- sans oublier le repas de fin d'année qui est offert à chaque enfant de l'école.

Pour la réussite de nos manifestations et l'épanouissement de nos enfants pendant leur scolarité à l'école Michel-Pignol, votre participation est primordiale. Nous espérons vous voir autant impliqués l'an prochain afin de pouvoir financer autant de sorties...

Merci à tous.



D'autres événements étaient plutôt réservés aux enfants et familles de l'école comme le passage du Père-Noël avec toutes ses surprises ou la vente d'objets avec le dessin de chaque enfant. Cette année, nous avons proposé des sacs cabas flashy.

L'heure n'est pas encore au bilan financier, mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire ce que nous avons financé :

- 1700 € de matériel pour les élèves de maternelle (achat de vélo, structure en mousse pour la salle de motricité...);
- un petit paquet par enfant offert par le Père-Noël avec un goûter et un livre ;
- nous avons également donné 600 € aux maîtresses, soit 150 € par classe ;



Comité des fêtes 

**SANSSAC L'ÉGLISE**  
**10 & 11 Août 2024**  
**Fête votive & Vide Grenier**

**SAMEDI 10 AOÛT**  
**14 H**  
**TOURNOI DE PETANQUE**

**DIMANCHE 11 AOÛT**  
 Préparation du pain  
 cuit au four banal

**DIMANCHE 11 AOÛT**  
 Vente de pains,  
 viennoiseries au bar

**Dés l'aube,  
 vide grenier**  
 Emplacement, 3 € les 5 mètres

**Retraite aux flambeaux**  
 Départ 21h place de l'église

**21 H**

**VIDE GRENIERS**

**22 H**

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique.

Organisation : Comité des Fêtes & Sanssac en Fêtes.  
 Renseignements, inscriptions au 04.71.02.00.07 ou 06.83.36.68.11

T'COOL SANS NOM 

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION À SANSSAC-L'ÉGLISE

L'association T'COOL SANS NOM vient d'être créée le 18 avril 2024 et elle remercie la commune de Sanssac de l'avoir accueillie.

Elle se compose de 12 membres de 17 à 7... ans, (comme le dit la chanson de Michel Sardou). Le président Thierry ROTHIER, professeur de musique au Puy-en-Velay, a constitué ce groupe avec quelques élèves qui ont vite sympathisé. Trois d'entre eux sont de Sanssac-l'Église, Martine, Daniel et Grégory. Julie, Marlène, Élisabeth, Wilmar, Gilles, Pierrick, Christelle, Isabelle, viennent compléter ce groupe.

Cette association propose des animations musicales lors de l'organisation d'événements à caractère festif, sportif ou familial. Les variétés françaises et internationales font partie de leur répertoire.

Déjà connus sur la commune, ces musiciens et chanteurs ont eu l'occasion de clôturer avec succès la fête de la musique 2017.

Depuis, le groupe a proposé chaque année à l'occasion de la fête de la musique, un après-midi de restitution des élèves de Thierry ROTHIER, suivi d'un concert en soirée par les T'cool sans nom. Cette année, ce sera le 29 juin 2024 à la salle socioculturelle ; au travers de cette manifestation, de nouvelles vocations puissent-elles voir le jour...

Son siège social est basé à la mairie de Sanssac-l'Église.

Contact : toolsansnom@gmail.com





## L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU CANTON DE LOUDES (ASCCL) A 30 ANS



Depuis 30 ans, l'association anime de nombreuses activités sur le canton de Loudes. Cette année encore, environ 150 adhérents ont pratiqué une ou plusieurs activités. Pour les enfants : hip-hop ; multisport ; guitare. Pour les adultes et ados : peinture ; loisirs créatifs ; patchwork ; guitare ; conversation anglaise ; badminton ; informatique.



De plus, des animations ponctuelles ont été organisées depuis septembre dernier :

- Une soirée œnologie pendant laquelle un sommelier a expliqué comment découvrir et apprécier trois vins de la vallée du Rhône.
- Une conférence de Gérard BRETIÈRE sur *Dictature et démocratie*.
- Une journée à Lyon pour découvrir la prison de Montluc où fut incarcéré Jean MOULIN ainsi que de nombreux résistants, otages et juifs... La journée s'est terminée par un temps libre dans le musée des Confluences.
- Une visite guidée au musée du Puy lors de l'exposition sur les *Autoportraits*.
- Un voyage de 5 jours au Pays Basque.
- Point d'orgue pour clôturer cette année, la fête de l'association a eu lieu samedi 1<sup>er</sup> juin. Chaque atelier a présenté son travail de l'année en présence d'une assistance nombreuse et enthousiaste.



Le bureau pense reconduire toutes les activités pour l'année scolaire à venir et vous donne rendez-vous pour l'assemblée générale début septembre.

Surveillez vos boîtes à lettres, vous y trouverez début août le dépliant trois volets qui vous donnera tous les renseignements nécessaires pour les activités et inscriptions.

**Le premier semestre de l'année 2024 a été particulièrement terne :**

1) Le 24 février, les trois artistes dynamiques du *Rififi dans les lentilles* n'ont pas réussi à attirer plus de 49 personnes, ce qui s'est traduit par un déficit de 292 €. Je rappelle que nous sommes la seule association culturelle au service exclusivement de tous les habitants de Sanssac et non de ses adhérents, sans revenus, sans subventions, nous faisons quand-même tout pour survivre.

**2) IMPORTANT**

Nous recevrons la Compagnie Tempo, du mercredi 10 juillet à 18h au dimanche 14 juillet à 11h, qui plantera son chapiteau à coté de la salle socioculturelle, elle comprend 6 artistes de classe internationale et au programme varié :

- fildefériste,
- jongleur,
- magicien,
- clown,
- équilibre,
- tissu aérien.

Les prix pour le spectacle sont de 15 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants, mais considérant que le mercredi 10 juillet sera la « première » à Sanssac, nous avons obtenu des dirigeants de la Compagnie Tempo, de la prévente au Petit marché pour 13 euros, et pour cette première, nous espérons bien sûr, que plusieurs élus seront là.



- le prix est de 8 euros pour les enfants, gratuit pour les accompagnants (sur réservation à la billetterie du chapiteau)

Bonnes vacances à tous

Michel



Une conférence ludique pour les enfants aura lieu le jeudi 11 à 14h :

- visite des installations,
- démonstrations avec participation des enfants : jonglage, équilibre, rolla/rolla

**Les Amis de Farreyrolles** 

Le 24 mars, Les Amis de Farreyrolles se sont retrouvés pour les tripes dans l'assemblée totalement rénovée et isolée. Comme d'habitude, les tripes sont à l'étage et les viennoiseries au rez-de-chaussée et cette année encore, les habitants ont répondu présents.

Vendredi 7 juin a eu lieu l'assemblée générale de l'association ; durant cette réunion, une partie du bureau était démissionnaire et celle-ci n'a pas pu être remplacée. Aujourd'hui, nous sommes en attente de la réponse de certains habitants pour un nouveau bureau. En espérant que celui-ci soit recomposé pour le traditionnel barbecue de l'été.





24 & 25  
mai 2024

## Buena Onda échappe aux caprices du ciel !



Ce n'était pas gagné en ce mois de mai gris et pluvieux à saper le moral aux plus optimistes et pourtant les Dieux du festival ont exaucé les vœux de l'organisation. Le septième festival de Buena Onda a pu diffuser ses bonnes ondes tout le week-end sans une goutte de pluie et sous un soleil radieux !

Autre signe annonciateur d'un succès grandissant, le début de la 7<sup>e</sup> édition de Buena Onda correspondait avec la fin de la 77<sup>e</sup> édition du prestigieux festival de Cannes. De là, à faire dire à certains festivaliers que : « *Quand le festival de Cannes fait son cinéma, le festival Buena Onda joue sa partition.* », il n'y avait qu'un pas !

Pour parvenir à cette réussite, à cette ambiance festive, conviviale qui irrigue tout le week-end et tout le festival, cela nécessite beaucoup de travail, beaucoup d'implication, beaucoup de temps que les bénévoles mettent à la disposition de l'association sans compter, à se demander, ce qui motive un tel dévouement.

Peut-être pouvons-nous esquisser un début de réponse : l'ambiance qui règne au sein du groupe des bénévoles permet de mêler, entre elles, plusieurs générations allant des plus jeunes, 18 ans voire moins aux plus anciens, 70 ans voire plus, avec beaucoup de respect, de bienveillance, de camaraderie. Au final, cette complicité et cette amitié cimentent la cohésion et la solidité du groupe. Cette année, plusieurs bénévoles ont renforcé et alimenté ces qualités. Nous avons été ravis d'accueillir, Anthéa, Ben, Clio, Laure, Marion, Mathys, Rémi et Mathieu.

Cette nouvelle édition a tenu toutes ses promesses pour atteindre sa cible de proposer un festival culturel, dédié à la musique, à la danse, aux sports et à la bonne ambiance !!!





Dès le vendredi après-midi, Jessica, notre régisseuse technique rigoureuse et professionnelle, s'affaire pour ajuster les balances et proposer aux différents groupes un équilibre sonore optimal.

Ainsi, après l'installation et la préparation du site qui a occupé les bénévoles toute la semaine, c'est notre DJ préféré, *Warm-up DJ CHUIN*, qui ouvre le festival, suivi par le groupe *Parranda La Cruz* en début de soirée et ensuite le groupe *Amazigh* jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance électrique, musicale et bon enfant !

Samedi matin, après une nuit un peu courte, une partie des bénévoles autour d'Évelyne, est à nouveau sur le pont de bonne heure et de bonne humeur, pour accueillir la quinzaine de commerçants et d'artisans et les installer sur le site aux emplacements prévus à cet effet.

Le soleil étant enfin de la partie pour diffuser ses rayons, trop rares jusqu'alors, sur le festival diffusant ses bonnes ondes, tout est fin prêt pour accueillir les premiers festivaliers, les sportifs, les pétanqueurs qui se prêtent à leurs activités favorites au rythme de la musique et des chants que les groupes locaux se plaisent à produire sous l'attention et les applaudissements des spectateurs.

C'est dans une ambiance familiale et conviviale que les festivaliers flânent dans les allées du festival, à la rencontre des artisans et commerçants, profitant des canapés mis à leur disposition pour profiter pleinement de la scène ouverte sur laquelle se succèdent plusieurs groupe locaux qui s'en donnent à cœur joie pour

le plus grand plaisir des spectateurs. Cette ambiance festive ne perturbe en rien la trentaine de doublettes qui s'affronte en trois parties toute l'après-midi pour se terminer en finale jusqu'à 20 h 30.

C'est bien avant, de 18 h à 19 h, que le public peut s'initier avec succès au Lindy Hop avec le groupe de danse auquel Maxime participe et qu'il avait invité au festival pour l'occasion. Ensuite, les trois groupes prévus, *The Hot feet Racketeers*, *SR entre amis* et *Fat Bastard Gang Band* donnent le meilleur d'eux-mêmes, se mêlant quelquefois au public pour partager leurs morceaux, leurs chants et leur musique.

Encore une belle soirée que les festivaliers ne sont pas prêts d'oublier et que vous pourrez retrouver sur notre site internet grâce à notre reporter en herbe Nino qui excelle dans le montage de photos vidéos. Bravo à lui.

Comme toutes les bonnes choses ont une fin, une grande partie des bénévoles s'est retrouvée dimanche matin pour ranger, remettre le site extérieur en état et nettoyer la salle pour la rendre au moins aussi propre que nous l'avions trouvée ! Un grand merci à tous les bénévoles des équipes techniques, des équipes cuisine qui se sont mises en quatre pour nous restaurer tout au long du festival, aux équipes de sécurité qui ont permis que le festival se déroule sans incident. Un grand merci également à nos sponsors qui nous soutiennent. Merci à tous les festivaliers de leur présence. Merci également aux Sanssacois et Sanssacoises qui se sont déplacés en espérant qu'ils soient encore plus nombreux l'année prochaine.

**Rendez-vous les  
23 et 24 mai 2025 !**



## ✓ Le Fil de Vourzac



### VISITE DE GOUDET

Goudet, village bien connu de tous les Altiligériens non seulement pour sa plage en bord de Loire, mais aussi pour son château de Beaufort situé sur le chemin de Stevenson, a été la destination choisie par Le Fil du Vourzac le samedi 20 avril. Malgré un fort vent du nord qui glaçait l'atmosphère mais aussi les participants, ce fut une journée passionnante grâce à nos deux guides passionnés et amoureux de leur village.

Le matin Jean-Claude, maire du village, nous emmena dans les rues de ce pittoresque village riche d'histoire. L'établissement du village remonte à l'époque romaine, le pont sur la Loire était un point de passage du fleuve. Goudet a compté jusqu'à 600 habitants (actuellement 66).

Un ermitage y fut créé en 850, il est aujourd'hui démoli et les vestiges ont laissé la place à un quartier nommé Le Clos. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Goudet vivait de trois activités : l'agriculture, l'élevage et la fabrique de chapeaux.

Il ne faut pas oublier de parler des crues qui font partie de la vie des habitants et qui sont parfois meurtrières (crues de la Loire mais aussi de l'Holme et de la Fouragette).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Goudet deviendra une place forte grâce au château de Beaufort perché sur son piton rocheux avec la Loire à ses pieds. Les vicissitudes de l'histoire font que ce château changea souvent de propriétaires et fût laissé à l'abandon.

Nous avons découvert ou redécouvert ce château grâce

à son actuel propriétaire, Jacques JULIEN, architecte parisien mais ayant des attaches à Goudet (il y passait ses vacances).

Il fit l'acquisition des ruines (démantelées, pillées et abandonnées depuis deux siècles) en 2008 et depuis, chaque année qui passe voit la restauration de ce lieu d'exception, chargé d'histoire. Il a même fait le pari de l'habiter, pari réussi.

Merci à ces deux passionnés.



## Le lavoir de Vourzac



↓  
**Rénovation  
2022 et 2023**



## D'hier à aujourd'hui...

En 1957, Mr Eugene Pebellier, maire du PUY prend contact avec les habitants de Vourzac pour pouvoir capter la source d'idouze (la ville manque d'eau et les canalisations qui partent de vourzac ne sont pas pleines).

En contrepartie il refaisait le lavoir, maintenait le système d'irrigation et mettait une fontaine dans le village. Les habitants de Vourzac ont préféré l'eau gratuite sur l'évier plutôt qu'une fontaine.

Ainsi la ville du PUY dut fournir au village de Vourzac l'eau potable jusqu'à 1 litre/s pour pouvoir emmener 12 litres/s (captage de la source du syndicat et une partie de la source du lavoir).

En 2022, le lavoir s'étant fortement dégradé, à l'initiative de l'association Au Fil du Vourzac et du D.E.A (Direction de l'Eau et de l'Assainissement) une rénovation a été entreprise. Quelques bénévoles se sont regroupés pour restaurer cet endroit symbolique des eaux de Vourzac, et cher aux habitants.





## ✓ Red Buell Racing

C'est reparti... pour 2024... Red Buell Racing a organisé, pour la seconde édition à la salle socioculturelle, la soirée « grenouilles ».



Cette soirée placée sous le signe de la gaieté et de la bonne humeur fut une belle réussite grâce aux Sanssacois qui ont répondu présents ainsi que les personnes des communes voisines, mais aussi des Ardéchois et des Cantalous. Cette soirée est réussie grâce à notre partenaire, le chef Fred et son équipe du restaurant L'Escale, Pascal et son énergie débordante pour l'animation, sans oublier les amis au service... un énorme merci à vous tous.

**Prenez d'ores et déjà date pour 2025...**

- Soirée grenouilles, le 12 avril.
- Soirée à thème avec des surprises, le 18 octobre.



### PARLONS SPORT ET MOTO...

2024 : nouveau défi, Matt s'est engagé dans le Challenge Protwin.

Il a débuté la saison les 18 et 19 mai sur le circuit Paul-Ricard. Après des essais libres et les séances de qualifications au cours desquels Matt n'a cessé d'améliorer ses chronos, il prend le départ de la première course plutôt confiant. Il sait que le niveau de la catégorie dans laquelle il court est élevé et il peut être content de son résultat car il finit pour cette première course 4<sup>e</sup> sur 17.

La seconde course fut belle avec de belles batailles, mais Matt en voulant tenter de reprendre sa troisième place chute dans le dernier virage avant le damier. Légèrement blessé aux côtes, mais surtout au moral, il est bien décidé à reprendre des points sur le très joli circuit de Navarra en Espagne le week-end des 15 et 16 juin. Il restera ensuite deux courses, L'Anneau du Rhin les 7 et 8 septembre avant la finale les 5 et 6 octobre à Alès.

Entre ces deux courses, il participera au Bol d'argent avec son cousin Dimitri, les 14 et 15 septembre. À suivre...

## Red Buell Racing (suite)

### NOS PARTENAIRES 2024

- Maçonnerie Barbalat, Sanssac-l'Église
- Siprotec, Loudes
- Restaurant l'Escale, Chaspuzac
- La commune de Sanssac-l'Église
- NCCR, pièces EBR, Suède
- Institut Voile de douceur, Chaspuzac
- TS Concept, Agen
- Felgines & Co, Aurillac
- Atelier 2G Publicité, Le Puy-en-Velay
- Chaudronnerie Stefanovic, Saint-Germain-Laprade
- La cave XX sur vins, Saint-Agrève
- Fast fitness, Rennes
- Diesélec du Velay, Brives-Charensac
- Mécanique générale UMGV, Blavozy
- RPRM photo, Saint-Paulien
- LM Moto 43, Brives-Charensac
- Point S, Brives-Charensac
- Centre de contrôle Pradines, Vals-près-Le Puy
- TB Suspension, Brives-Charensac
- Menuiserie Chabanon, Saint-Vidal
- Carrosserie Rochelimagne, Vals-près-Le Puy
- Apave, Saint-Germain-Laprade
- La région Auvergne-Rhône-Alpes-Auvergne
- Auto Distribution, Brives-Charensac



Un grand merci à nos partenaires, la famille et nos amis pour leurs soutiens.

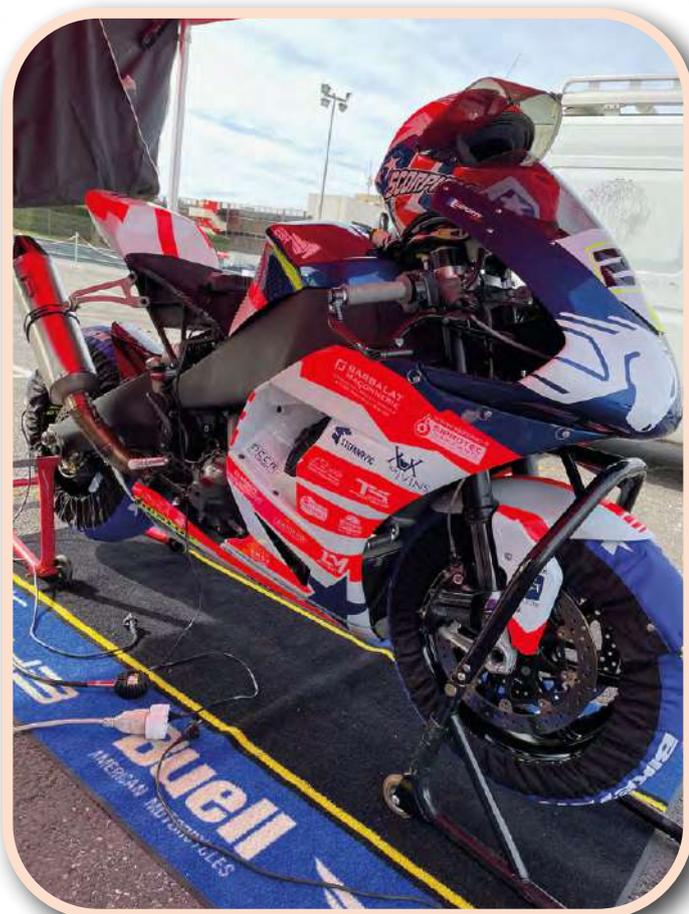
Nos petites victoires sont aussi les vôtres...

À bientôt... gazzzzzzz

### VOUS POUVEZ SUIVRE MATT

 : EBR Racing team

 : redbuellracing



## ✓ Le yoga de Sanssac-l'Église



### SORTIE DU 2 JUIN

Dimanche 2 juin, 37 participants (adhérents, parents, amis...) se sont retrouvés pour la sortie de fin de saison.

Le matin, le groupe a fait une halte à Pradelles, classé Plus beaux villages de France.

Pendant plus de deux heures, les participants, avec Dominique BEGUIN un guide originaire et amoureux de son village, ont pu apprécier cette visite passionnante et détaillée de la cité historique dont de nombreuses pierres témoignent d'un riche passé.

Après un déjeuner à Laubert en Lozère, le groupe a chaussé ses chaussures de marche pour une randonnée de

2 heures et demi autour du lac de Charpal, havre de paix à 1 300 m d'altitude.

Les participants ont pris la route du retour, ravis de cette journée conviviale, malgré une météo un peu fraîche pour la saison.

Les cours se terminent fin juin, nous nous retrouverons en septembre.

Vous pouvez nous rejoindre ; les trois premiers cours sont gratuits afin de découvrir l'activité.

Bon été à tous.

Contact mail : [yoga.sanssac@gmail.com](mailto:yoga.sanssac@gmail.com)



## Le mot des élus de la liste "Bien vivre à Sanssac"



Bonjour à toutes et à tous,

Nous souhaitons que les travaux de la place de l'église démarrent enfin. Le projet de la place était porté par les deux listes, mais le budget initial est largement dépassé. Il s'agit d'un projet important pour notre commune et nous serons vigilants quant à son évolution.

Par ailleurs, nous recevons régulièrement des doléances sur l'état de certaines routes. Bien que la voirie ait été en bon état lors du changement de municipalité, nous déplorons l'absence d'investissements adéquats pour maintenir ces infrastructures. La situation s'est particulièrement détériorée suite aux intempéries de ce printemps, soulignant l'urgence de prendre des mesures responsables pour empêcher que cette dégradation continue.

Ce manque d'investissement dans la voirie est essentiellement dû à l'assèchement des finances de la

commune, notamment à cause d'un budget total de plus d'un million d'euros que coûte la nouvelle mairie (dont toutes les subventions ne nous sont pas parvenues). Sans compter le coût prévisionnel de la place actuellement estimé à plus de 500 000 € et dont le budget n'est pas finalisé.

Pour finir sur une note positive, nous nous réjouissons de l'avancée du déploiement de la fibre dans notre commune.

Nous vous souhaitons un bon été et tenons à souligner notre engagement à rester à votre écoute et à répondre à vos préoccupations.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [bienvivreasanssac@gmail.com](mailto:bienvivreasanssac@gmail.com)

Bien à vous.

Les conseillers de la liste Bien vivre à Sanssac.

*Corinne GRAUD, Cyrille JACQUES, Stéphane GUILHOT*



**L'Atelier  
des Fleurs**  
Fleuriste & Déco

7, rue de l'aviation  
43320 CHASPUZAC

 [www.latelier-des-fleurs.com](http://www.latelier-des-fleurs.com) **04 71 03 85 41**  
 [magasin.atf@latelier-des-fleurs.com](mailto:magasin.atf@latelier-des-fleurs.com)

## ✓ Plantation d'un arbre

Avec une actualité anxiogène toujours plus marquée par des événements nationaux ou des situations géopolitiques instables, impactant notre vie au quotidien et susceptible de créer chez certains une peur de l'avenir, un individualisme, un repli sur soi-même, il est bon par moment de s'accorder quelques instants de sérénité collective et respect mutuel avec l'environnement et les personnes qui nous entourent.

C'est dans cet esprit qu'a été le but du petit rassemblement amical en mémoire de Gilbert PEYRET, maire honoraire de notre commune.

Pour laisser une trace vivante de son passage au service de notre collectivité, le choix par le comité des fêtes de la plantation d'un arbre avec petit aménagement a été réalisé sur le secteur des Issartoux, lieu où de principaux dossiers menés par Gilbert PEYRET avaient été concrétisés.

L'arbre, symbole de la croissance, de la force, de la sagesse de la vie et du souvenir, en sera un clin d'œil à notre ami.



Comme lui, les arbres sont sensibles à la douleur, ils sont une belle image d'entraide et d'échange par leurs développements racinaires. Ils disposent de moyens pour attirer l'attention par leurs statures, leurs floraisons, leurs mimétismes.

Chaque arbre est utile à la communauté, eux aussi défendent et aident leurs congénères.

Ce rassemblement ne fut pas d'écouter un plaidoyer sur les arbres, mais un moment d'échange et de communication, bref, le terreau indispensable à une bonne entente de vie communautaire.

Nous avons souhaité à cet arbre une grande longévité en se nourrissant de cette terre sanssacoise, en y puisant son énergie comme Gilbert l'a fait pour assurer ses mandats.

Cet arbre a été l'élément porteur et le canalisateur de vos gestes d'amitié pour Gilbert et au nom de tous, nous vous en remercions profondément.

Pour le comité. Pierre BEAUDET

LA PAROLE EST À VOUS

## INFOS PRATIQUES

### ✓ Bonne pratique de tri

# BONNES PRATIQUES



04 71 04 3730  
 servicedechets@lepuyenvelay.fr  
 dechets.agglo-lepuyenvelay.fr  
 CTDservicedechets@d.agglolepuy

### 100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT

Briques alimentaires, Emballages en métal, Emballages et flacons en plastique, Petits emballages carton, Journaux, prospectus, catalogues, Courriers, enveloppes, livres, Cahiers, impressions, Films, pots, barquettes, capsules café...

**CARTONS**  
Apport en déchèterie OBLIGATOIRE

**NOUVEAU**

**EMBALLAGE S EN VERR E (en vrac)**

Dispositifs en verre, Pots en plastique en verre

### AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Couches-culottes, Objets en plastique, Vaisselle cassée en petite quantité, Tissus sanitaires

**Pensez au compostage**  
Les déchets alimentaires représentent 1/3 du poids de la poubelle d'un foyer. L'agglo vous propose des composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels.

### TEXTILES CHAUSSURES

Vêtements, Linge, Chaussures

**Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront reportés ou recyclés**

Pour plus d'informations sur la prise de vos textiles déposés, rendez-vous sur [www.refashion.fr/citoyen](http://www.refashion.fr/citoyen)

**Vous pouvez déposer**  
 Vos vêtements en votre lieu de maison propre et sec (dans un sac fermé DDL)  
 Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (DDL)  
 Même usés, ils seront valorisés BIODI

### EN DÉCHÈTERIE

Déchets diffus spécifiques, Déchets électriques (DEEE), Objets encombrants, Déchets verts, Cartons, Utenie, mobilier, Bois, palettes, Métaux

**Pensez au réemploi !**  
Si j'ai des objets en bon état, un espace en déchèterie est réservé.

INFOS PRATIQUES



## VIE PRATIQUE

### Mairie

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h

6, place de l'église - 43320 Sanssac-l'Église

04 71 08 64 43 - mairie@sanssacleglise.fr

Site internet : [sanssacleglise.fr](http://sanssacleglise.fr)

**Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine**

**Bibliothèque** (à côté de la mairie)

Mercredi : 14 h - 15 h

**Déchetterie** (zone de Fataïre)

Lundi au samedi : 9 h - 12 h • 14 h - 17 h -

Dimanche : 9 h - 12 h

04 71 08 06 84

**Transport à la demande**

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP au 04 71 02 60 11.

Le prix est de 1,50 € par trajet.

Le mercredi : aller : 14 h 15 - retour : 17 h 45

Le samedi : aller : 8 h 45 - retour : 12 h 15

Arrêt desservi : mairie

**Taxi GRAILLE** : 04 71 74 28 10 - 06 26 47 71 78

**Emma'Tek**

Les mercredi et vendredis : 12 h - 19 h

Les samedis : 10 h - 19 h



## EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE

**3 défibrillateurs sont installés sur la commune :**

- Mairie
- École de Farreyrolles
- Salle socioculturelle



## NUMÉROS UTILES

**Cabinet infirmier**

(Farreyrolles)

04 71 08 64 53

**Assistante sociale du secteur :**

M<sup>me</sup> QUINTIN : 04 71 07 41 80

**Police** : 17

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15 et 112



## COMMERCES

**Bar tabac Au petit marché :**

Mickaël SOARES - 04 71 02 86 32

**EDF panne secteur** : 09 72 67 50 43

**DEA** : 04 71 06 62 72



## LIENS UTILES

**Aides au logement 2024**

(achat, location et rénovation) :

Consulter : <https://comparateur-ade.com>

**philippe issartel**  
*électricien*  
*à votre service!*



Concouret  
 43320 VERGEZAC  
**06 09 92 88 18**  
**04 71 57 53 95**  
 issartel43@orange.fr



SARL  
**Yves PAL**

Travaux publics - Terrassement  
 Concassage - Criblage - Démolition  
 Vente de matériaux - Transport par benne

Mont Chaux  
 43700 CHASPINHAC

**06 50 93 50 07** - pal-yves@orange.fr  
 www.yvespal-concassage.fr

**MARBRERIE COLOMB Rémy**  
**CAVEAUX NEUFS ET RÉNOVATION**  
 NETTOYAGE ET ENTRETIEN



6, rue de l'aviation  
 ZAC de l'aérodrome  
 43320 CHASPUZAC  
**04 71 01 36 22**

*Plomberie - Chauffage*  
*Sanitaire - VMC*  
*Nouvelles Energies*  
*Electricité*

**Gaëtan JOLIVET**  
 gaetan2cv@hotmail.fr



**06 26 64 74 29**

N°Siret 539 897 652 00019



Benoît PAILHES - Stéphane LOUBAT

**BPSÉ**  
*énergie*

Chauffage - Plomberie  
 énergie renouvelable

Sanssac-l'Église  
 Saint-Paulien  
**06 72 20 33 07**

RGE Quali Spot  
 RGE Quali Bois  
 RGE Quali Pac

**CAVE SBBM**

Rond-point de Cordes - 43370 BAINS  
 Place des Noyers - 43800 ROSIÈRES  
**04 71 57 50 19**

Vente de boissons  
 Professionnels  
 Particuliers  
 Associations




*ets* **COSME**  
 MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE  
 DALLES - PAVÉS - BÉTON - CLÔTURE

**JEAN-FRANÇOIS COSME**  
**06 74 72 45 91**  
 VOURZAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
**04 71 02 77 84**



**Borelly**  
 MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU - MIXTE  
 Rénovation - Construction - Négoce

43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
**04 71 08 63 73**  
 www.borelly-menuiseries.com

LUMIÈRE DU JOUR  
 K-LINE

RGE  
 QUALIBAT



AB  
 Lou Seiglou

Pain de tradition  
 Pain T80 et intégral T160  
 Petit épeautre

• Viennoiseries pur beurre  
 • Madeleines  
 • Kouignamann  
 • Pâtisserie fine

Tél. **04 71 09 71 37** - 28, av. de la Maine - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL



**TRAITEUR ROCHER**  
*La Cuisine de Raphaëlle*

717 route du Gévaudan - 43370 BAINS  
 Tél. **04 71 57 13 75**  
 www.traiteur-rocher-bains.fr



**Débarras de l'Embarras**

MAISON  
 ENTREPÔT  
 GARAGE  
 CAVE  
 GRENIER

Débarrasse - Déblaie  
 Évacue tout ce qui vous encombre

Tél. **06 33 22 42 61**  
 ldj43@orange.fr

Siren 837608728

*Cardice Emery*

Ferme Aquacole des Eaux du Vourzac  
 vourzac@orange.fr  
 04.71.09.43.84



*Truite de Vourzac*

• S.C.E.A Ferme Aquacole  
 des eaux du Vourzac